

UBS (Monaco) S.A.

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 9.200.000 euros
 Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne
 B.P 189 MC 98007 Monaco cedex

BILAN au 31 décembre 2011 en euros
 (avant affectation des résultats)

ACTIF	2011	2010
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	40 399 297,39	24 847 655,71
Créances sur les établissements de crédit :	1 554 357 638,67	775 443 987,07
A vue	791 080 896,43	318 587 760,38
A terme.....	763 276 742,24	456 856 226,69
Opérations avec la clientèle	624 036 217,22	453 724 225,99
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme.....	336 195,04	335 795,04
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles.....	145 262,52	396 778,68
Immobilisations corporelles.....	2 038 567,62	1 426 501,77
Autres actifs	10 598 958,91	7 474 648,52
Comptes de régularisation.....	3 113 695,44	2 923 306,07
TOTAL DE L'ACTIF	2 235 025 832,81	1 266 572 898,85
PASSIF	2011	2010
Banques centrales, C.C.P.....		
Dettes envers les établissements de crédit :	387 366 138,04	177 258 871,86
A vue	0,00	17 089,87
A terme.....	387 366 138,04	177 241 781,99
Opérations avec la clientèle :	1 724 275 341,43	986 790 847,34
Comptes d'épargne à régime spécial :		
A vue	19 523,24	16 367,22
Autres dettes :		
A vue	940 294 046,95	429 284 135,12
A terme.....	783 961 771,24	557 490 345,00
Autres passifs	34 120 528,51	18 437 307,17
Comptes de régularisation.....	1 729 487,45	2 401 709,07
Provisions pour risques et charges	3 334 150,38	3 018 263,46
Dettes subordonnées	28 000 000,00	24 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	5 406 396,20	5 053 675,10
Capitaux propres (hors FRBG) :	50 793 790,80	49 612 224,85
Capital souscrit.....	9 200 000,00	9 200 000,00
Réserves	27 420 000,00	27 420 000,00
Provisions réglementées	960 000,00	750 000,00
Report à nouveau.....	10 242 224,85	10 194 719,22
Résultat de l'exercice	2 971 565,95	2 047 505,63
TOTAL DU PASSIF	2 235 025 832,81	1 266 572 898,85

HORS-BILAN

(en euro)

	2011	2010
Engagements de financement :		
Reçus d'établissements de crédit.....	0,00	4 000 000,00
En faveur de la clientèle.....	264 132 451,77	208 184 416,39
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit.....	-	-
D'ordre de la clientèle.....	16 691 200,58	25 165 009,86
Reçus d'établissements de crédit.....	32 227 246,40	14 255 512,15
Reçus de la clientèle.....	675 620 297,00	544 603 900,00
Engagements sur titres :		
Autres engagements donnés.....	-	-
Autres engagements reçus.....	-	-

COMPTE DE RESULTAT 2011 et 2010 en euros

	2011	2010
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés :.....	17 765 397,06	10 465 832,70
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit....	9 732 543,51	5 594 583,50
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	8 032 853,55	4 871 249,20
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe..		
Intérêts et charges assimilées :.....	-11 209 339,34	-6 250 556,29
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit..	-2 407 794,03	-1 243 280,94
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	-8 236 362,81	-4 586 828,50
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées.....	-565 182,50	-420 446,85
Revenus des titres à revenu variable.....	36,33	179 604,85
Commissions (produits).....	26 548 222,11	23 671 258,58
Commissions (charges).....	-1 650 730,30	-1 468 088,55
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....	4 323 504,34	3 614 109,26
- Solde en bénéfice des opérations de change.....	4 323 504,34	3 614 109,26
Autres produits et charges d'exploitation bancaires :.....	113 840,31	182 489,17
- Autres produits.....	225 111,20	183 261,81
- Autres charges.....	-111 270,89	-772,64
Produit net bancaire.....	35 890 930,51	30 394 649,72
Charges générales d'exploitation.....	-29 911 653,32	-25 609 240,13
- Frais de personnel.....	-24 159 919,86	-19 696 290,57
- Autres frais administratifs.....	-5 751 733,46	-5 912 949,56
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-342 776,85	-612 846,48
Résultat brut d'exploitation.....	5 636 500,34	4 172 563,11
Coût du risque :.....	-502 189,91	160 945,52
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	-1 009 632,95	-785 640,10
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	507 443,04	946 585,62
Résultat d'exploitation.....	5 134 310,43	4 333 508,63
Gains ou pertes sur actifs immobilisés :.....	0,00	180,96
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières.....	0,00	180,96
Résultat courant avant impôt.....	5 134 310,43	4 333 689,59
Résultat exceptionnel :.....	-113 471,38	-304 210,03
- Produits exceptionnels.....	550 790,16	267 540,66
- Charges exceptionnelles.....	-664 261,54	-571 750,69
Impôt sur les bénéfices.....	-1 486 552,00	-1 024 411,00
Excédent des reprises sur les dotations de FRBG et provisions réglementées..	-562 721,10	-957 562,93
Résultat de l'exercice.....	2 971 565,95	2 047 505,63

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**I. Principes généraux et méthodes**

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2011 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

En outre, la présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) lui-même modifié notamment en 2010 par le règlement ANC 2010-08 du 7 octobre 2010 relatif à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Les comptes de l'exercice 2011 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation**1 Conversion des comptes en devises**

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2011.

3 Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. A proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2011.

5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

6 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation	4%
- Agencements et aménagements	10% et 12.5%
- Mobilier de bureau	10%
- Matériel de bureau	20%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique et télécommunication	33,33%

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

7 Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2011, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 5 %.

8 Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

9 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 199 000 euros au 31 décembre 2011.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin du régime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un fonds de garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/11	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/11	Amortissements au 01/01/11	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/11
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
(frais de développement informatique)	5 284	132	5 416	5 230	41	-	145
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 794	573	13 367	11 025	302	0	2 040
. Immobilisations en cours	342	-342	0	-	-	-	0
. Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 557	6	-	498
. Agencements et installations 10%	6 383	-	6 383	6 080	119	-	184
. Agencements et installations 12.5%	310	355	665	21	54	-	590
. Matériel informatique	1 471	552	2 023	1 376	93	-	554
. Mobilier de bureau	966	8	974	949	16	-	9
. Matériel de transport	28	0	28	13	6	-	9
. Matériel de bureau	45	-	45	29	8	-	8
. Oeuvres d'art	188	-	188	-	-	-	188
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique «Immeubles d'exploitation» se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque.

2 Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)

	Durée <1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans
. Créances sur les établissements de crédit	559 475	178 589	23 577	-	-
. Autres concours à la clientèle	189 458	42 785	34 757	16 425	4 175
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
. Dettes envers les établissements de crédit	283 708	45 338	37 304	8 500	12 098
. Comptes créditeurs de la clientèle	585 592	175 977	21 203	-	-
. Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
. Dettes subordonnées	-	-	-	-	28 000

3 Opérations avec les entreprises liées

- Dettes envers les établissements de crédit	-
- Dettes envers la clientèle	-

4 Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en «débiteurs divers».

5 Filiales et participations

Aucune.

6 Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

Aucune.

7 Actionariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

8 Fonds propres

Réserves	01/01/11	Mouvements de l'exercice	31/12/11
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	10 195	47	10 242

9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
. Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
. Créances sur les établissements de crédit	1 723	-
. Créances sur la clientèle	527	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
POSTES DU PASSIF :		
. Dettes envers les établissements de crédit	-	419
. Comptes créditeurs de la clientèle	-	1 191
. Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	2 250	1 610

10 Comptes de régularisation ACTIF

. Valeurs à rejeter	-
. Comptes d'encaissement	697
. Comptes d'ajustement	428
. Charges constatées d'avance	334
. Produits à recevoir	1 610
. Autres comptes de régularisation	45
	3 114

11 Comptes de régularisation PASSIF

. Produits constatés d'avance	28
. Comptes d'ajustement	245
. Charges à payer	624
. Autres comptes de régularisation	832
	1 729

12 Provisions pour risques et charges

	Montant au 01/01/11	Reprise Utilisation de l'exercice	Dotation de l'exercice	Montant au 31/12/11
. Provisions pour retraite	217		22	239
. Provisions pour litige	1645			1 645
. Provisions pour risques et charges	1156	-656	950	1 450
. Totaux	3018	-656	972	3 334

13 Provisions réglementées

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'ordonnance souveraine n° 9.249 du 21 septembre 1988.

960**14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux**

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. **5 406**

15 Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant :	28 millions d'euros ;
Durée :	indéterminée ;
Rémunération :	Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;
Clause :	primé par les éventuels créanciers.

16 Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaieur
Total de l'Actif	1 264 136
Total du Passif	1 263 520

IV. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)**1 Engagements sur les instruments financiers à terme****Opérations de change à terme**

Euros à recevoir contre devises à livrer	136 212
Devises à recevoir contre euros à livrer	136 091
Devises à recevoir contre devises à livrer	626 199
Devises à livrer contre devises à recevoir	626 059

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opérations de notre clientèle	307 985
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	307 985

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

2 Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2011.

3 Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	32 227
Engagements de garantie reçus de la clientèle	675 620

Conformément à l'avis émis par la Commission Bancaire dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

V. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)**1 Charges relatives aux dettes subordonnées**

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2011 s'élève à	565
après application des taux suivants :	
premier au 30 juin 2011 :	1,93875 % sur 24 millions d'euros
1 ^{er} juillet au 29 décembre 2011 :	2,487 % sur 24 millions d'euros
30 et 31 décembre 2011 :	2,34% sur 28 millions d'euros

2 Résultats sur titres à revenu variable Néant

3 Commissions

	Charges	Produits
Etablissements de crédit	8	0
Clientèle	258	1 365
Titres	1 059	24 030
Opérations de Hors Bilan	37	730
Prestations de services	289	423
Totaux	1 651	26 548

4 Frais de personnel

. Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	14 431
. Jetons de présence	50
. Indemnités de fonction d'administrateur	5 580
. Charges de retraite	1 743
. Caisses sociales monégasques et Assedic	1 837
. Autres assurances	390
. Fonds sociaux	128
	24 159

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
. Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	20	-
. Pertes sur créances de la clientèle	40	
. Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	950	471
. Reprises de provisions sur la clientèle	-	37
. Récupérations sur créances amorties	-	-
Solde en profit		502
TOTAUX	1 010	1 010

VI - Autres informations**1 Contrôle Interne**

Notre établissement a adressé au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel le rapport annuel de l'exercice 2011 sur le contrôle interne. Ce rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

2 Effectif

Au 31 décembre 2011, l'effectif se compose de 129 personnes comprenant 85 cadres et 44 employés ou gradés.

3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

. Bénéfice de l'exercice	2 972
. Report à nouveau	10 242
	13 214
. Dividendes	0
. Report à nouveau	13 214
	13 214

4 Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)

	2007	2008	2009	2010	2011
Bénéfice net	4 138	5 178	5	2 048	2 972

5 Evènements Post clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'est à signaler

RAPPORT GENERAL

EXERCICE 2011

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2011 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à2.235.025.832,81 €

* Le compte de résultat fait

apparaître un bénéfice après impôt de.....2.971.565,95 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2011, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2011 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 24 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : UBS (Monaco) S.A. Secrétariat de direction, 2, avenue de Grande-Bretagne - B.P. 189 - MC 98007 Monaco Cédex